

Question d'actualité adressée par Geneviève GAILLARD Serge LEPELTIER, Ministre de l'Ecologie

Ma question s'adresse à Monsieur le ministre de l'Ecologie et du développement durable. Alors que la 10^{ème} conférence des Nations Unies sur le climat se tient actuellement à Buenos Aires, dernière conférence des parties avant l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, il s'agit bien, face à un des enjeux, si ce n'est, l'enjeu écologique majeur de ce début de millénaire, de définir les axes d'une politique courageuse de réduction des GES après 2012. Car notre maison continue de brûler, selon l'expression présidentielle convenue, mais on continue de regarder ailleurs. Dans ce contexte, quel est le niveau de crédibilité de la France ! Quand, cette année a, une nouvelle fois, illustré le grand écart entre les discours alarmistes du Président et l'action minimaliste du gouvernement pour prévenir la détérioration de notre environnement.

En effet, pour la première fois depuis sa création, c'est symptomatique, la journée sans voiture a connu un échec cuisant. Faute d'élan du ministère de l'écologie, de nombreuses collectivités ont abandonné ce geste symbolique d'une citoyenneté écologique.

Le plan climat, reporté quatre fois, et enfin présenté en juillet dernier a été rabeté par de nombreux lobbies. Il brille par ses carences en matière de fiscalité écologique, de redéploiement rail-route et de mise en place d'économies d'énergie dans les logements. Le système de bonus-malus à l'achat de voitures neuves, annoncé comme la « mesure phare du plan », est retourné dans les cartons face au refus du groupe parlementaire de l'UMP.

Alors que la France, en application du protocole de Kyoto, s'est engagée à stabiliser ses émissions de gaz à effets de serre à leur niveau de 1990 en 2008-2012, le gouvernement aujourd'hui ne prend aucune mesure structurelle significative pour y parvenir.

Quant au plan national d'allocations de quotas d'émissions de gaz à effet de serre, il ne cesse d'être repoussé par la Commission pour ses insuffisances et ses concessions trop voyantes à certaines industries.

Ce plan relève, hélas, largement du double discours habituel du gouvernement : les contradictions sont criantes entre les principes affichés, ceux par exemple dans la charte de l'environnement, et les décisions prises depuis deux ans.

On citera par exemple :

- la réduction sélective et partisane du soutien aux transports collectifs en site propre
- la promotion des projets autoroutiers plutôt que des projets de transport de marchandises par chemin de fer,
- la pénalisation des seuls automobilistes alors qu'aucune politique alternative n'est proposée par l'État,
- les réticences françaises vis-à-vis du programme REACH pour lutter contre la pollution chimique,
- la diminution importante des crédits de l'ADEME et la disparition de l'IFEN
- l'absence de volonté réelle en matière de développement des énergies renouvelables,

En mars 2004, Monsieur le ministre, alors sénateur du Cher, dans votre rapport sur la mondialisation, vous écriviez en conclusion : « on ne peut s'en remettre à la seule croissance économique pour sauvegarder l'environnement. Des politiques environnementales plus ambitieuses sont nécessaires, en premier lieu dans les pays du Nord, principaux responsables de la détérioration de l'environnement ».

Ma question est simple, Monsieur le Ministre, vous reconnaissez la semaine dernière que notre politique en matière de réchauffement climatique constituait un DEFI pour votre gouvernement, ne s'avère-t-elle plutôt pas être un DENI ?